

# LA QUESTION KURDE

*États et minorités au Moyen-Orient*

---

*Hamit Bozarslan*

PRESSES DE SCIENCES PO

**Hamit Bozarslan**

**La question kurde**

**État et minorités au Moyen-Orient**

1997



**SciencesPo.**  
**Les Presses**

# Présentation

Population divisée par des frontières étatiques, répressions, insurrections, scènes de massacres, guerres fratricides, alliances paradoxales avec les pouvoirs régionaux... Depuis les années 1980, la transplantation de larges communautés kurdes et turques dans le Vieux Continent fait de la question kurde une question européenne. Ce livre en éclaire toutes les dimensions (historiques, politiques, religieuses et économiques) et propose une relecture sociologique des mouvements minoritaires : il confirme la valeur de la “carte minoritaire” tant dans les relations inter-étatiques que sur le plan international.

# Copyright

© Presses de Sciences Po, Paris, 2012.

ISBN PDF WEB : 9782724680928

ISBN papier : 9782724607178

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.

## S'informer

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **Presses de Sciences Po**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

Avec le soutien du



[www.centre nationaldulivre.fr](http://www.centre nationaldulivre.fr)



**SciencesPo.**  
Les Presses

# Table

**Préface** (Rémy Leveau)

## **Introduction**

### **Chapitre préliminaire. Une question quatre réalités étatiques**

Le mouvement kurde quelques repères

Les trajectoires étatiques et les kurdes

---

## **PREMIÈRE PARTIE : LES ACTEURS**

---

### **Chapitre 1. Les trajectoires étatiques et les kurdes**

L'état et le nationalisme

Le modèle d'état-nation et une nouvelle conception de la minorité

Les doctrines d'états et les pratiques de pouvoir

Les processus politiques et les limites des doctrines officielles des états

### **Chapitre 2. Le mouvement nationaliste kurde son évolution, ses avatars**

La segmentarité et la doctrine nationaliste

Le nationalisme kurde : doctrine de construction de la kurdicité

Les limites de la doctrine nationaliste et des mécanismes d'emprunt

Au-delà des doctrines : le nationalisme kurde comme mouvement social

---

## **DEUXIÈME PARTIE : MODES DE DOMINATION, MODES DE CONTESTATION**

---

### **Chapitre 3. Les états et les deux modes de gestion du problème kurde**

Les états et la gestion du problème kurde

La redistribution des biens

La coercition

Pourquoi ces modes de gestion ne parviennent-ils pas à éviter le passage à la contestation armée ?

La balance redistribution-coercition

#### **Chapitre 4. Les modes d'action des mouvements kurdes**

Les formes d'expression de la contestation kurde

La participation politique

Les mouvements kurdes et la lutte armée

Les négociations avec le centre et la répression

Des modes d'action aux projets de transformation de la société kurde

L'éclatement du champ nationaliste ou la violence intrakurde

Vers la formation de milices kurdes ?

De la lutte armée à des formes ciblées de violence ?

Sortir de la logique militaire obstacles et contraintes du mouvement kurde

#### **Chapitre 5. Les acteurs face aux dynamiques sociales processus de légitimation et crises**

Le système des appartenances et les limites du champ de manœuvre des acteurs

Le syndrome khaldounien ou la retribalisation de la scène kurde

La persistance et les mutations des clivages ethniques

Les dynamiques sociales et la crise de légitimité

Au-delà des légitimités précaires

#### **Chapitre 6. La dimension régionale et internationale de la question kurde**

La conflictualité, la transfrontaliérité et les sphères minoritaire et étatique

Du cadre étatique à la région

Les kurdes entre les états et la région

La « diplomatie parallèle » ou l'instrumentalisation par les états du fait minoritaire

Les acquis et les pertes des mouvements kurdes dans la

diplomatie parallèle

L'intervention des puissances et les limites du système international

**Conclusion**

**Épilogue**

**Annexe 1**

Organisations kurdes

**Annexe 2. Les organisations kurdes : modes d'action et poids politique**

**Annexe 3. Cartes du Kurdistan**

**Chronologie**

**Bibliographie sélective**

**Pages fin**

# Préface

Rémy Leveau

Professeur des Universités à l'institut d'études politiques de Paris  
Directeur adjoint du Centre Marc-Bloch

Grâce à Hamit Bozarslan, nous allons enfin disposer d'un ouvrage de référence sur la question kurde qui reprend en grande partie une thèse de doctorat soutenue à l'institut d'études politiques de Paris en décembre 1994.

L'approche de l'auteur fait une large part à la réflexion historique et couvre le champ de différents États dans lesquels une aspiration nationaliste d'un type nouveau naît, au lendemain de la première guerre mondiale, principalement sur les ruines de l'Empire ottoman. En construisant un État national de type jacobin, Mustapha Kemal ne laissait guère de place aux minorités. Dès le départ, les Grecs d'Asie Mineure ne paraissaient guère intégrables dans une telle construction et l'on s'achemina rapidement vers leur exclusion, ou plutôt vers des échanges massifs et contraints de population avec les Turcs des Balkans. Il en fallait tout autrement avec les Kurdes qui appartenaient à la périphérie du système dominant antérieur et avaient, en tant que musulmans, des liens d'allégeance avec le calife. Ils venaient aussi de participer pour le compte des Jeunes Turcs aux massacres des Arméniens pendant la première guerre mondiale.

Représentant quelque 20 % de la population, installés sur les marges frontalières avec les États nés des accords Sykes-Picot, il n'était pas question cette fois de les expulser ou de les échanger avec les pays voisins. Il valait mieux contrôler la menace de l'intérieur, et l'État kémaliste pouvait s'y employer avec tous les instruments de contrainte dont il disposait. Si la Turquie joue un rôle dominant dans le conflit kurde, la force et la faiblesse de ce mouvement national proviennent du découpage arbitraire de la région qui détermine en grande partie sa naissance. Étalaé sur quatre États, aucun ne peut



prétendre vraiment à la domination ou au contrôle de l'ensemble. L'unité du mouvement est également rendue à peu près impossible. Chaque groupe d'opposition s'est formé en contrepoint d'un pouvoir qu'il conteste, empruntant beaucoup à ses adversaires. Le plus important d'entre eux, le PKK, est construit comme une sorte de kémalisme inversé. Les opposants kurdes d'un pays A sont souvent les complices de l'État voisin B. Pour mieux résister à la répression de A, cette alliance va les amener à trouver refuge dans le pays B et à agir en fait en adversaires des Kurdes du pays B en conflit avec leur propre gouvernement. L'unité idéologique du mouvement national ne peut donc, à cause de ces stratégies de survie, s'incarner dans un mouvement pratique d'unification. Le cadre étatique détermine ainsi à la fois le mode d'exercice du pouvoir dominant et ses formes d'opposition.

À certains égards, la dimension régionale et les contradictions de la contestation kurde illustrent l'enracinement des accords Sykes-Picot. Ces facteurs renvoient donc au cadre national pour la solution des conflits et la reconstitution d'un nouvel ordre. Face à des groupes d'individus organisés, construisant leur identité politique contre cet ordre, la réponse appropriée se situe encore dans le cadre étatique, à partir d'une certaine forme de reconnaissance de l'identité collective, assortie d'une redistribution équitable des ressources communes.

Mais, pour être crédible, la protection des minorités culturelles doit s'appuyer sur un système d'ordre régional supposant quelques abandons de souveraineté des États nationaux. Les solutions d'arbitrage extérieur à la région imposées à la suite de la guerre du Golfe ne peuvent être que des palliatifs provisoires qui semblent par ailleurs entraîner des divisions et des révoltes parmi les groupes qu'ils prétendent protéger. Le retour à l'ordre n'est envisageable que par des garanties accordées aux minorités dans le cadre des États existants. Certaines formes de contrôle régional et international peuvent œuvrer à en assurer la pérennité. Mais elles seront plus crédibles si elles s'insèrent dans des mécanismes internes de représentation des groupes sociaux porteurs d'identités collectives dans un cadre institutionnel. Une construction démocratique appropriée peut constituer, à terme, une garantie d'ordre plus solide que les contrôles extérieurs. La protection des minorités constitue donc, comme nous le montre cette étude, un élément important de

l'ordre international. Le caractère transnational de ces minorités complique certes le problème, mais permet de reconstituer un ordre régional qui devrait être plus proche et plus rassurant qu'un système de globalisation qui effraie et fragilise autant les minorités que les États.

Par sa réflexion construite et informée, l'auteur nous permet de comprendre les stratégies des États oscillant entre l'intégration et l'exclusion, mais plus encore celles des mouvements nationalistes rivaux, autant pour le contrôle des groupes qu'ils prétendent représenter que pour le partage et la distribution des bénéfices qu'ils obtiennent le plus souvent en valorisant leur capacité de mener une contestation violente. Ce dernier point mérite attention, car il permet de situer sous un autre angle l'action des minorités et de leurs dirigeants entre l'économie souterraine et la production de l'ordre social. Les derniers semblent plus aptes aujourd'hui à tirer parti de leur particularisme et à exploiter la victimisation de leur peuple qu'à construire un projet démocratique régional. Sous cet angle, le rôle et la responsabilité des élites sont particulièrement déterminants. Elles ont pu, dans le passé, jouer le rôle d'intermédiaires auprès des empires dans la mesure où leur intégration suffisait à assurer l'allégeance du groupe. Les états nationaux qui leur ont succédé sont devenus des sociétés de masses, et leurs systèmes éducatifs ont entraîné l'apparition de nouvelles élites plus difficiles à neutraliser ou à satisfaire. La transnationalité due à l'émigration et à l'asile politique permet aussi de transposer le débat là où l'État national est en position de faiblesse. L'avenir du mouvement national kurde se joue peut-être plus aujourd'hui dans les villes allemandes que sur le plateau anatolien. Mais les règles du jeu ne sont plus les mêmes aussi bien pour les Kurdes que pour leurs adversaires. Est-ce un effet pervers ou bénéfique de la mondialisation ?

# Introduction

La scène se déroule dans une salle de cours à Uppsala au milieu des années soixante-dix, à un moment où les Kurdes sont encore très peu connus en Occident. Des élèves étrangers assistent à leur première séance d'apprentissage de la langue suédoise. Suivant le modèle proposé par leur enseignant, ils se présentent : « Je suis kurde de Turquie » ; « Je suis kurde d'Irak » ; « Je suis kurde d'Iran » ; « Je suis kurde de Syrie ». L'élève allemand du stage, convaincu que « kurde » signifie « ressortissant » en suédois, se présente à son tour dans les termes suivants : « Je suis kurde d'Allemagne. »

Bien des choses ont changé depuis cette anecdote qui en dit long sur la complexité de la question kurde ; les orientalistes qui les peignaient comme des guerriers fiers, ou quelques encyclopédistes qui les classaient parmi les damnés de la terre, ne sont désormais plus les seuls à avoir entendu parler des Kurdes. L'insurrection kurde après la révolution iranienne, l'exode de plus de 2 millions de Kurdes irakiens au lendemain de la guerre du Golfe, la guérilla en Turquie, les scènes d'affrontements kurdo-turcs en Europe ont mis cette question sur le devant de la scène.

Surmédiatisé, le problème demeure néanmoins complexe, sinon énigmatique. L'événement « flash » qui a occupé la Une des journaux télévisés pendant plusieurs jours en août 1996 le montre bien : dans la zone de protection kurde instaurée par l'ONU au Nord de l'Irak, une faction kurde, le PDK de Messoud Barzani, avait conquis, avec l'aide des Gardes républicains de Saddam Hussein, la capitale régionale Erbil, et avait chassé les forces de l'UPK de Jalal Talabani qui contrôlait jusque-là la ville. Les forces talabanistes battaient en retraite vers l'Iran.

L'opinion publique occidentale, qui, quelques années plus tôt, s'était mobilisée ardemment pour la cause kurde en Irak, se trouvait, comme les médias qui l'informaient, soudainement sans repère. Pour

quelle raison une partie des Kurdes s'était-elle alliée à un pouvoir à la sinistre réputation, à une dictature qui n'avait pas hésité par le passé à utiliser des armes chimiques contre eux, pour chasser leurs frères qui détenaient le pouvoir ? Barzani, dont la majeure partie de la famille avait été décimée par Saddam Hussein, avait-il perdu la raison ou était-il devenu un collaborateur éhonté ? Ou, alors, s'agissait-il de luttes de « chefs tribaux » sans vergogne, dont les intérêts cyniques du moment passaient avant les intérêts de la nation kurde ? Comment expliquer qu'aux répressions étatiques succèdent de sanglantes guerres fratricides, nourrissant des alliances pour le moins douteuses ?

Malgré une bonne couverture médiatique, la question kurde demeure déroutante pour l'opinion publique. Comme toute question politique, elle est complexe, car ses données sont changeantes dans la durée et dans l'espace. Elle implique un nombre important d'acteurs (divers États d'une part, les populations kurdes d'autre part) et évolue au gré de multiples facteurs. Sa trajectoire, marquée parfois de choquantes volte-face, ne s'explique pas par une malédiction qui aurait frappé le peuple kurde, ni même par l'incompétence des décideurs. Des dynamiques sociales et politiques dont les acteurs sont les produits, ainsi que la multiplicité des contraintes auxquelles ils sont soumis, pèsent de tout leur poids.

Le souci premier de ce livre est d'informer les lecteurs sur cette question, en définissant tout d'abord l'ancrage historique de la contestation kurde observé à travers des dizaines de révoltes, de la fin de la première guerre mondiale à nos jours. Phénomène indéniablement moderne, le nationalisme kurde représente un type nouveau de nationalisme, revendiquant le droit à l'indépendance, non pas contre un empire ou une puissance coloniale, mais contre des États eux-mêmes issus de la décolonisation ou d'une guerre d'indépendance. Son objectif ultime est de changer le statut du groupe, de passer du statut de minorité, au sens juridique et politique du terme, à celui de majorité, autrement dit de fonder un État en réunissant les régions kurdes de Turquie, de Syrie, d'Irak et d'Iran. Ce nationalisme a mobilisé la population des régions kurdes, devenues de véritables micro-espaces politiques, disposant de traits spécifiques par rapport aux autres régions de ces pays. Il a également élaboré un discours homogène, des références et une mémoire collective

communes, des symboles et une historiographie d'une grande capacité mobilisatrice.

Cependant, ce livre tient compte des contraintes qui limitent le champ d'action des organisations nationalistes kurdes. Celles-ci émanent soit de l'ordre étatique instauré au lendemain de la première guerre mondiale au Moyen-Orient, soit des dynamiques internes de la société kurde. Le nationalisme kurde doit en effet affronter quatre États, et non pas une seule. Mais la réalité étatique ne se réduit pas à la présence de centres répressifs. Parallèlement aux appareils et aux pratiques coercitifs, les états mettent en place des mécanismes de redistribution destinés à certaines catégories de la population, ainsi transformées en alliées, et prêtes à combattre les militants nationalistes. De plus, s'ils ont échoué dans leurs projets de devenir des États-nations, ces pays ont généralement réussi à se doter d'une administration efficace et à marquer l'espace culturel et économique des territoires qu'ils contrôlent. Cette réussite, pour limitée qu'elle soit, ne dissocie pas moins les populations kurdes, ne serait-ce que parce qu'elles sont scolarisées dans des langues et des alphabets différents. De surcroît, la possibilité d'obtenir l'aide d'un des quatre États provoque des compétitions sanglantes entre les formations nationalistes qui ne représentent, chacune, qu'une partie du Kurdistan. Pour réaliser l'unité des Kurdes, le nationalisme doit éliminer les dynamiques centrifuges internes, linguistiques, confessionnelles et sociales. Or, loin de disparaître avec l'urbanisation, celles-ci s'adaptent à la modernité économique, s'engagent dans la lutte pour la richesse ou le pouvoir et tendent à s'amplifier. Elles expliquent, en partie du moins, l'éclatement de l'espace kurde en mouvements rivaux, plus en quête de pouvoir que résolus à faire aboutir un projet nationaliste. D'où le nombre élevé d'affrontements fratricides.

Enfin, ces dynamiques centrifuges ont résisté à l'action des centres politiques, mais aussi aux frontières étatiques, si bien que la question kurde a une dimension régionale. Les mouvements nationalistes kurdes – ont parfois à leur insu – défié la logique des frontières, longtemps considérées comme le pivot des expériences étatiques. Ainsi, les révoltes des années vingt en Irak et en Turquie, la République autonome kurde en Iran en 1946, la révolte de Barzani en 1961 en Irak, les guérillas au Kurdistan d'Iran en 1979-1980 et au

Kurdistan de Turquie à partir de 1984, la guerre du Golfe en 1991 ont eu des retombées sur l'ensemble du Kurdistan. Depuis plusieurs décennies, deux facteurs ont amplifié ce débordement des frontières. En premier lieu, la constitution, à partir des années soixante, d'une diaspora en Europe a permis aux acteurs kurdes de se doter d'un espace de souveraineté hors du contrôle étatique. En deuxième lieu, les Etats eux-mêmes ont été obligés d'abandonner le *statu quo* qui sacralisait la notion de frontières rigides, étroitement surveillées, et d'intégrer le fait minoritaire dans leurs politiques régionales. De la guerre Iran-Irak dans les années quatre-vingt au conflit turco-syrien de nos jours, chaque tension régionale a ainsi élargi le champ de manœuvre des mouvements nationalistes kurdes, mais les a soumis, en contrepartie, à de nouvelles contraintes, à une dépendance à l'égard des divers « Etats-patrons » régionaux.

Le chapitre préliminaire de ce livre est composé d'une série de « fiches techniques » qui apportent des repères nécessaires sur le problème kurde et permettent de nuancer les « idéalstypes » élaborés dans les chapitres ultérieurs.

Dans la première partie, les protagonistes de la question kurde sont définis à travers leurs doctrines et leurs projets politiques.

Le premier chapitre analyse les États modernes dont l'émergence marque un tournant dans l'histoire moyen-orientale. Cette rupture implique un changement de statut pour les Kurdes qui, auparavant, faisaient partie de la « majorité » musulmane pour se trouver désormais en situation de minorité. Selon leur doctrine, ces pays sont des États-nations unitaires, ce qu'ils deviennent effectivement à certaines périodes (par exemple, la Turquie durant le kémalisme). Toutefois, confrontés à une crise de légitimité chronique, ils sont le plus souvent contraints de délaissier leurs doctrines officielles dans de nombreux domaines (dont le problème kurde) et de chercher un second souffle par l'élaboration de nouveaux mécanismes de gestion des conflits.

Le deuxième chapitre traite du mouvement nationaliste kurde et de son évolution. Il définit le nationalisme kurde comme la doctrine de construction de la kurdicité et constate que cette doctrine est insuffisante pour contester le pouvoir. Le mouvement kurde est obligé, d'une part, de convaincre les Kurdes que le nationalisme est porteur d'un meilleur avenir social et politique, d'autre part, de se

justifier auprès des populations non kurdes. Pour ces raisons, il doit se légitimer par des théories plus universelles et donc avoir recours à une panoplie de doctrines d'emprunt évoluant dans la durée (occidentalisme, marxisme, islam politique, etc.). Nous suggérons, enfin, que, malgré les caractéristiques qui lui sont propres, il partage certains dénominateurs avec d'autres mouvements sociaux, notamment en ce qui concerne son comportement face aux processus d'exclusion ou d'intégration.

Alors que la première partie analysait les États et les mouvements kurdes à partir de leurs prémisses doctrinales, la deuxième essaye de les comprendre par leurs modes de gestion et de contestation. Elle porte sur le cadre étatique, sans pour autant ignorer que la dimension régionale constitue une dynamique lourde de ce problème. En soixante-dix ans, les États ont créé des mécanismes d'intégration (école, médias, migrations internes, économie, etc.). Si les différents régimes ont échoué dans leur projet d'assimiler les Kurdes et sont encore moins parvenus à produire des États-nations homogènes, ils ont en contrepartie réussi à faire éclater le groupe et à influencer sur le processus de construction de l'identité kurde. On comprend dès lors que les espaces étatiques ne constituent pas uniquement le théâtre originel de la contestation kurde, mais aussi son enjeu. Il ne fait aucun doute que le but ultime du nationalisme kurde demeure la création d'un État-nation unifié. Concrètement cependant, les acteurs kurdes visent à réaliser leur intégration dans les États tels qu'ils existent, à accéder aux ressources économiques et politiques et à faire accepter comme légitime le principe du partage des ressources symboliques (langue, culture, administration, représentation, etc.).

Le troisième chapitre analyse les États en tant que systèmes d'exclusion et d'intégration. Il suggère qu'à l'exception de certaines phases (comme l'insurrection de mars 1991 au Kurdistan d'Irak), les États doivent gérer la question kurde en employant deux méthodes opposées : d'une part, en intégrant les Kurdes dans le processus de redistribution des ressources, d'autre part en utilisant la coercition. Nous nous interrogeons ensuite sur les liens entre ces deux modes de gestion et suggérons que le choix de l'un ou de l'autre contribue à déterminer les autres pratiques du pouvoir. Ainsi, à plusieurs reprises, les politiques privilégiant la coercition ont constitué le prélude à une politique de rétrécissement de l'espace politique en Turquie, en Iran

et en Irak.

Dans le quatrième chapitre, nous étudions la réponse des Kurdes à ces deux modes de gouvernement : au premier répond l'intégration et au second la contestation violente, chacun des deux répertoires pouvant prendre de multiples formes : opposition politique, communautarisation, négociations avec le centre et, enfin, lutte armée. Le choix de ces modes d'action est donc dicté en grande partie par la stratégie qu'adopte l'État. Ces modes de contestation déterminent également les autres pratiques du mouvement nationaliste (comme les guerres fratricides). Ce chapitre se termine sur l'analyse des conditions permettant aux mouvements kurdes de sortir de la logique de la lutte armée.

Le cinquième chapitre analyse et recoupe les défis que les dynamiques sociales posent aux quatre États et aux Kurdes. Il observe que, malgré les atouts dont disposent les États (puissance militaire et économique ainsi que reconnaissance internationale) et les Kurdes (liens organiques avec la population kurde), la légitimation des acteurs n'est pas assurée une fois pour toutes ; ils sont constamment obligés de la renégocier et de la reconstruire. Ce faisant, ils se heurtent à des problèmes communs, tels que la résistance des systèmes traditionnels d'appartenance infra ou supra étatiques ou infra et supra ethniques aux projets étatiques ou nationalistes kurdes. Les acteurs peuvent certes tenter de créer des alliances avec ces groupements, mais au prix de concessions importantes. Par ailleurs, les tensions entre ces structures interdisent l'hypothèse d'une alliance les rassemblant toutes, rétrécissant du même coup leur champ d'action. Là résident la force et la faiblesse des acteurs : leur force, car ils peuvent toujours compter sur des catégories de la société qui accepteront l'alliance ; leur faiblesse, car ils sont poussés vers une logique d'affrontement avec les autres. Dans ce processus, les États sont par ailleurs obligés de déroger à leurs doctrines d'incarnation de la « souveraineté nationale indivisible ». Il en va de même pour les acteurs kurdes, dont la logique centralisatrice se heurte aux mêmes dynamiques segmentaires. Ainsi, partant du « syndrome khaldounien », nous analyserons dans ce chapitre les raisons et l'impact de la retribalisation de la société kurde et de ses clivages ethniques, toujours présents même s'ils connaissent des mutations.

Le dernier chapitre analyse la dimension régionale de la question



kurde qui a survécu à la formation des États pour devenir, de nos jours, un enjeu capital du Moyen-Orient. Théâtre de formation de groupes de solidarité, d'échanges commerciaux transfrontaliers, de circulation des idées et des contestations, le Proche-Orient est encore la région des instabilités politiques et des conflits militaires. Il n'est alors guère étonnant que les États concernés et les populations kurdes considèrent cette région comme l'extension naturelle de leur champ d'action et tentent d'y trouver des atouts moraux et matériels. Dans la plupart des cas, ces atouts ne constituent pas des enjeux en soi : ils sont « rapatriés » sur la scène nationale pour être chèrement monnayés, soit pour légitimer les acteurs, soit comme moyens de contrainte sur l'adversaire. Dans ce sens, la « région » s'intègre, tout comme les flux migratoires, dans les espaces politiques des pays concernés. »

Au-delà de la question kurde, notre travail est une invitation à une relecture sociologique des mouvements minoritaires. Nous espérons qu'il a réussi au moins l'un de ses paris qui consiste à démontrer que nationalisme et mouvement nationaliste ne constituent pas le même objet de recherche.

Nous sommes cependant conscients de la nécessité d'études plus poussées, notamment comparatistes, entre différentes oppositions minoritaires, mais aussi entre elles et d'autres contestations qui secouent le Moyen-Orient et les pays non occidentaux.

## Chapitre préliminaire. Une question quatre réalités étatiques

Les notices qui suivent se proposent de fournir quelques jalons pour suivre l'évolution de la question kurde et ses spécificités dans chaque cadre étatique. Nous présenterons ainsi quelques repères concernant le mouvement kurde et ses acteurs, puis les trajectoires spécifiques des États et leurs liens avec la question kurde. Dans un troisième temps, nous mettrons en lumière l'enjeu que constitue la question kurde pour les États. Nous évaluerons enfin les possibilités d'évolution de cette question dans le cadre de chaque état.

### Le mouvement kurde quelques repères[1]

1806, date de la première révolte kurde du XIXe siècle, menée par les Babans, est généralement admise comme le début du mécontentement kurde. Douze autres révoltes éclatent au cours du siècle qui prouvent la continuité de la résistance kurde à la Sublime Porte. Toutefois, un mouvement kurde doté d'un programme autonomiste n'apparaît que dans les années 1880 avec l'insurrection de Cheikh Ubeydullah Nehri dans l'actuelle région de Hakkari. Ce mouvement, qui revendique le droit des Kurdes à prendre leur vie « en main », est relayé par la parution de la revue *Kurdistan* hors de l'Empire ottoman. Ce journal fait partie de l'opposition Jeune Turquie et n'est nullement sécessionniste, s'inscrivant au contraire dans un programme panottomaniste ; il jette néanmoins les bases du nationalisme culturel kurde. Plusieurs organisations kurdes, également en faveur d'un nationalisme culturaliste, voient le jour après le *pronunciamiento* unioniste de 1908, mais elles disparaissent rapidement. Il faudra attendre 1918 pour que la Société kurde d'élévation (Kürt Teali Cemiyeti), fondée cette même année à

Istanbul, élabore un programme politique nationaliste. Cette association, qui regroupe le journal *Jin*, des officiers, des fonctionnaires et des intellectuels kurdes, est la seule à couvrir l'ensemble des Kurdes ottomans, avant leur dispersion dans trois pays. L'organisation se scinde en deux factions autour de la question de l'indépendance du Kurdistan : la première, « bureaucratique », dirigée par Seyyid Abdulkadir, président du Conseil d'État, défend l'autonomie ; la seconde, « intellectuelle », sous la direction des frères Bederkhani et d'autres membres de l'intelligentsia, revendique l'indépendance et propose la collaboration avec les Britanniques. Affaiblie par des querelles intestines, la Société kurde d'élévation ne survit pas à l'avancée kémaliste des années 1920-1923.

Dans les années vingt, deux organisations politiques kurdes sont formées en Turquie : Azadi (Liberté), dirigée par des intellectuels et des officiers (notamment le Dr. Fuad, I. Nuri, H. Xayri, Kadri et Ekrem Cemilpasazade, Yûsuf Ziya, Xalid Cibrani), qui organise la révolte de 1925 avant de disparaître, et Khoyboun (Etre soi-même), fondée en 1927 sous la direction des frères Bedirkhani et Ihsan Nuri, instigatrice de la révolte d'Ararat (1930). Première organisation véritablement politique et professionnelle, secondée par un vaste réseau de « diplomates », Khoyboun se contente par la suite d'activités culturelles. De même, en 1939, l'organisation Hevî (Espoir) est fondée au Kurdistan d'Irak et formule des revendications autonomistes, elle demande notamment que les villes de Kirkouk, Suleymaniyeh, Erbil, Dohouk et Khanikin soient désignées comme des régions kurdes, ainsi que la formation d'un ministère des Affaires kurdes et la reconnaissance d'une autonomie culturelle et économique.

En 1942, une organisation nationaliste, le Komalah, est fondée en Iran par des intellectuels et des notables de la ville de Mahabad. Elle est la cheville ouvrière, trois ans plus tard, de la république de Mahabad et sera rebaptisée par la suite PDKIran (Parti démocratique du Kurdistan-Iran). Dans les années cinquante, un autre parti du même nom est fondé en Irak, qui deviendra l'élément moteur de la révolte de Mustafa Barzani en 1961. En 1957, le PDK-Syrie est également créé. En 1964, c'est finalement au tour du Kurdistan de Turquie de se doter de son propre PDK.

La révolte de Barzani aboutit, en 1970, à la signature d'un accord

d'autonomie avec Bagdad. Cependant, le régime ba'athiste ne tarde pas à violer l'esprit de cet accord et le camp kurde qui pense détenir suffisamment d'atouts, notamment l'appui américain et iranien, reprend les armes en 1974. En 1975, c'est la débâcle ; l'Iran signe les accords d'Alger avec Bagdad et abandonne les Kurdes à leur sort. Barzani décide d'arrêter la guerre et se retire de la scène kurde.

Cet échec amène une recomposition du paysage politique kurde dans la deuxième moitié des années soixante-dix. Des dizaines d'organisations voient le jour en Turquie. L'une d'elles, le Parti ouvrier du Kurdistan (PKK), fondée en 1977 et dirigée par A. Öcalan, marginalise peu à peu les autres courants (notamment le Parti socialiste du Kurdistan de Turquie de K. Burkay, fondé en 1975) pour monopoliser le champ nationaliste avant de s'engager dans une lutte de guérilla en 1984. Une dizaine d'organisations apparaissent également au Kurdistan d'Irak, dont deux s'affirment au détriment des autres : le PDK-Irak, dirigé par le Dr. Sami Abdurrahman de 1975 à 1978, par les frères Idris et Messoud Barzani jusqu'à la mort du premier en 1984, et depuis par Messoud seul ; l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), dirigée par Jalal Talabani. Ces deux organisations, qui connaissent une longue histoire fratricide, amplifient leurs actions durant la guerre Iran-Irak (1980-1988) ; subissent un échec après le cessez-le-feu entre les deux belligérants ; et s'imposent de nouveau en force au lendemain de la deuxième guerre du Golfe. En Iran, l'ancien PDK-Iran, passé sous le contrôle du Dr. A. R. Ghassemlou en 1973, se réveille d'une longue période d'inertie. Après la révolution islamique, il lance une guérilla rapidement maîtrisée par le pouvoir central. Une nouvelle organisation de moindre importance, le Komalah (distinct de celui des années quarante), participe également à la guérilla. Ghassemlou est tué en 1989, à Vienne, par des émissaires iraniens envoyés pour négocier. Son successeur, le Dr. Sharafkandi, est à son tour assassiné en 1992 à Berlin.

Quelques organisations, telles que le Parti islamiste du Kurdistan (PIK), le Mouvement islamiste du Kurdistan (MIK), le Hezbollah apparaissent dans les années quatre-vingt, mais demeurent minoritaires. En Turquie, certaines initiatives légales se font jour : le Parti du travail du peuple (HEP), le Parti de la démocratie (DEP), le Parti de la démocratie du peuple (HADEP), fondé après l'interdiction